

Romans, le 10 février 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2026-2027

Les inscriptions dans les écoles de Romans seront ouvertes à compter du 16 février. Les démarches s'effectuent en ligne via l'Espace citoyens. Les inscriptions périscolaires (heures éducatives et restauration scolaires) et aux activités du mercredi seront ouvertes ultérieurement, selon un calendrier échelonné.

📌 Pré-inscriptions scolaires pour la rentrée 2026-2027 du 16 février au 28 mars 2026.

Les démarches sont entièrement dématérialisées et accessibles via l'onglet « Espace citoyens » sur le site de la Ville (ville-romans.fr). Les familles doivent s'assurer que leurs données sont à jour ou procéder à la création d'un Dossier Famille Unique afin de pouvoir effectuer les inscriptions en ligne.

Sont concernés par cette démarche :

- les enfants entrant en petite section de maternelle,
- les enfants entrant en CP,
- les nouveaux arrivants sur la commune.



Après validation de la demande de pré-inscription en ligne, une notification est adressée aux familles concernées afin de finaliser l'inscription auprès de Mairie [+].

🔔 Pour les enfants en très petite section de maternelle, une réponse sera communiquée **au plus tard fin septembre 2026**, après avis du directeur ou de la directrice d'école, en fonction des effectifs.

 **Les demandes de dérogation** doivent être accompagnées d'un dossier complet déposé à Mairie [+]. Elles sont examinées par une commission selon les critères en vigueur. La liste des pièces à fournir est disponible sur ville-romans.fr. Une réponse définitive sera communiquée **au plus tard le 29 juin 2026**.

Aucune démarche d'inscription scolaire n'est requise pour les autres niveaux : les élèves poursuivent leur cycle scolaire dans leur établissement.

Inscriptions périscolaires à compter du 30 mars 2026

Les inscriptions aux services périscolaires (heures éducatives et restauration scolaire) ouvriront à compter du 30 mars 2026. Les démarches s'effectuent en ligne via l'Espace citoyens, sous réserve que le dossier famille soit à jour. Lorsque le dossier est complet, une réponse est apportée immédiatement.

Les inscriptions périscolaires sont à renouveler chaque année, quel que soit le cycle scolaire de l'enfant.

Activités du mercredi : inscriptions par trimestre

Les activités du mercredi font l'objet d'une inscription par trimestre, selon le calendrier suivant :

- À compter du 8 juin 2026 pour le 1^{er} trimestre
(du 1^{er} septembre au 18 décembre 2026)
- À compter du 2 novembre 2026 pour le 2^e trimestre
(du 4 janvier au 9 avril 2027)
- À compter du 1^{er} mars 2027 pour le 3^e trimestre
(du 26 avril au 2 juillet 2027)

Informations pratiques

Mairie [+] - Rue du Capitaine-Bozambo – Romans - Tél. : 04 75 05 51 51
E-mail : mairieplus-contact@ville-romans26.fr
[+] d'informations : www.ville-romans.fr